

ATTESTATION D'ESSAIS DE FONCTIONNEMENT CHAUFFERIE COLLECTIVE > 70 KW À COMBUSTIBLE

"Installation de chauffage"

Cette attestation n'exonère pas le maître d'ouvrage ou l'utilisateur de la maintenance et de l'entretien de l'installation

■ DESTINATAIRES DE CES FICHES

Ces fiches ont vocation à être établies, pour un usage interne ou lorsque le marché le prévoit explicitement, par l'entreprise en charge de la mise en œuvre de chaufferie collective > 70 KW à combustible " Installation de chauffage ". Ces fiches informatives sont non exhaustives, elles ne se substituent pas à la réglementation en vigueur pour les installations concernées.

■ OBJECTIF ET NATURE DES ESSAIS

Les essais définis dans ce document ont pour but de vérifier le fonctionnement des installations de chauffage, indépendamment des essais et vérifications effectués dans le cadre de la sécurité des personnes. Les essais définis s'appliquent aux techniques traditionnelles.

Ces essais sont adaptés aux maisons individuelles, aux maisons individuelles groupées, aux petits collectifs et petits tertiaires. Ils doivent être réalisés avant réception.

Ces essais ne sont pas considérés comme un processus d'autocontrôle qui doit se faire au fur et à mesure de l'avancement du chantier. Ces fiches ne sont pas une preuve de réglage ou d'équilibrage de l'installation.

NB : ces fiches se substituent aux anciennes fiches COPREC, elles sont valables en France métropolitaine et dans les DOM - COM.

■ MODE D'EMPLOI

Les installations de chauffage se composent :

- d'un ou plusieurs générateurs de chauffage (ex. : pompe à chaleur et sa relève chaudière gaz) ;
- d'un réseau de distribution ;
- d'émetteurs de chaleur (ex. radiateur, plancher chauffant).



Pour réaliser les essais de fonctionnement, vous devez choisir :

- la ou les fiches réseaux de chaleur ❶ ;
- la ou les fiches générateurs de chaleur ❷ ;
- la ou les fiches émetteurs de chaleur qui correspondent aux éléments qui constituent l'installation que vous avez réalisée ❸.

Lorsque vous avez effectué les essais sur les réseaux, sur la production de chaleur, puis les terminaux, vous devrez vérifier le fonctionnement global de l'installation et remplir la fiche récapitulative ❹.

| ❶ ESSAIS DES RÉSEAUX | ❷ ESSAIS DES GÉNÉRATEURS | ❸ ESSAIS DES ÉMETTEURS | ❹ RÉCAPITULATIF DES ESSAIS |
|-------------------------|-----------------------------|---------------------------|-------------------------------|
| | | | |

ATTESTATION D'ESSAIS DE FONCTIONNEMENT CHAUFFERIE COLLECTIVE > 70 KW À COMBUSTIBLE

"Installation de chauffage"

Ensuite, vous pouvez procéder aux essais en suivant la chronologie suivante.



■ ENREGISTREMENT

La fiche est accompagnée d'un modèle de fiche d'enregistrement qui doit être dupliqué autant que de besoin.

Les vérifications et essais concernés le sont dans les conditions normales d'utilisation, indépendamment des essais et vérifications effectués dans le cadre de la sécurité des personnes.

Les entreprises disposant de leur propre document interne peuvent l'utiliser à condition de respecter le contenu défini après.

Les essais sont à réaliser sur l'ensemble des installations. L'enregistrement de ces essais se fera en fonction des accords passés entre les acteurs du marché concerné.

■ PRÉREQUIS AUX ESSAIS ET PLANIFICATION

- L'ensemble de l'installation est assemblé (générateur, réseau et émetteurs) de manière définitive.
- Les essais sont réalisés pendant les opérations préalables à la réception (OPR).
- Chaque entreprise est responsable de la réalisation des essais sur les travaux qu'elle a effectués.
- Dans le cadre d'installation de chauffage faisant appel à plusieurs corps d'état, l'entreprise peut être sollicitée pour effectuer des essais combinés. Ces essais ne sont pas traités dans le cadre des "Attestation d'essais de fonctionnement", l'entreprise doit se reporter aux pièces contractuelles du marché.
- Les essais d'étanchéité, notamment sur les réseaux de distribution, sont réalisés en phase chantier par l'entreprise avant l'enrobage des canalisations ou avant que celles-ci ne deviennent inaccessibles.

■ LIEU DES ESSAIS

Ces essais sont réalisés sur le chantier.

ATTESTATION D'ESSAIS DE FONCTIONNEMENT CHAUFFERIE COLLECTIVE > 70 KW À COMBUSTIBLE

"Installation de chauffage"

CHAUFFAGE

| ① ESSAIS DES RÉSEAUX | ② ESSAIS DES GÉNÉRATEURS | ③ ESSAIS DES ÉMETTEURS | ④ RÉCAPITULATIF DES ESSAIS |
|---|--|---|-------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> • Réseaux hydrauliques • Réseaux aérauliques | <ul style="list-style-type: none"> • Chaudière individuelle • Chaudière collective • Sous-station • Chaudière bois • PAC Air / Eau • PAC Air / Air | <ul style="list-style-type: none"> • Radiateur eau chaude • Plancher chauffant à eau chaude | |

1

DÉSIGNATION DES ÉQUIPEMENTS

- | | |
|--|--|
| ■ Chaudières | ■ Instruments de mesure (thermomètre, manomètre) |
| ■ Brûleurs | ■ Compteur (énergie, combustible) |
| ■ Réseau calorifique primaire de liaison | ■ Instruments de pilotage à distance |
| ■ Régulation | ■ Préparateur d'eau chaude sanitaire |
| ■ Pompes de circulation | ■ Détecteurs de monoxyde de carbone |
| ■ Vannes d'isolement manuelles ou motorisées | |

2

APPAREILS DE MESURE

- | | |
|-------------------|--------------|
| ■ Contrôle visuel | ■ Manomètre |
| ■ Thermomètre | ■ Multimètre |

3

ÉCHANTILLONNAGE

Les contrôles devront porter sur l'ensemble des équipements.

4

DESCRIPTION DES ESSAIS

Pour la chaudière se référer à la procédure de mise en service du fabricant.

- 4.1 Vérifier la pression gaz au manomètre qui doit être conforme aux prescriptions techniques
- 4.2 Vérifier la durée d'allumage des brûleurs en fonction des plages de modularité progressive
- 4.3 Tester manuellement le fonctionnement et la permutation des pompes de circulation et des vannes motorisées
- 4.4 Manœuvrer les vannes d'isolement des circuits
- 4.5 Vérifier que les températures et la pression du primaire aller et retour sont respectées dans différents scénarii et que la régulation manuelle et automatique pilote bien les paramètres de fonctionnement de la chaudière
- 4.6 Contrôler la pression du vase d'expansion et vérifier que les purgeurs sont opérationnels
- 4.7 Vérifier la vacuité des conduits de gaz brûlés
- 4.8 Tester les dispositifs de sécurité et d'alarme
- 4.9 Vérifier l'alimentation primaire du préparateur d'eau chaude sanitaire

Pour la chaudière et le brûleur se référer à la procédure de mise en service du fabricant et solliciter votre fournisseur.

- 4.10 Contrôler l'étanchéité des réseaux et des équipements (pompes, vannes, etc.)
- 4.11 Vérifier le fonctionnement des pompes ECS en permutation manuelle et automatique
- 4.12 Contrôler le différentiel de température sur l'ECS entre l'aller et le retour
- 4.13 Vérifier l'étanchéité du réseau en chaufferie
- 4.14 Vérifier que la combustion n'engendre pas de monoxyde de carbone

